HAL
open science

Graville dans les premiers siècles du Moyen Age (VIe-XIIe siècles)

Jacques Le Maho

To cite this version:

Jacques Le Maho. Graville dans les premiers siècles du Moyen Age (VIe-XIIe siècles). Cahiers Havrais de Recherche Historique, 2018, pp.33-50. hal-02272321

HAL Id: hal-02272321

https://normandie-univ.hal.science/hal-02272321v1

Submitted on 21 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

GRAVILLE DANS LES PREMIERS SIÈCLES DU MOYEN ÂGE (VIe -XIIe SIÈCLES)

Conférence du 17 mars 2017

Le village primitif était probablement situé au pied du coteau formé par la falaise morte de la Seine, sur le tracé de la voie gallo-romaine reliant Harfleur à Saint-Denis-Chef-de-Caux. La découverte en 1869 d'un groupe de sépultures en pleine terre sous la motte du château des Malet, à proximité d'une source, peut en effet indiquer la présence d'un premier lieu de culte à cet endroit. Toutefois, aucune donnée archéologique ne nous renseigne sur la nature de l'habitat associé à ce cimetière ni sur ses éventuels antécédents antiques. On ignore également la première dénomination du lieu : le vocable de Graville, formé sur le nom d'homme médiéval Gérard ou Girard, ne peut guère être très antérieur au Xe siècle.

En dépit d'une documentation écrite très clairsemée, nous sommes un peu mieux renseignés sur les conditions qui présidèrent vers la fin du XIIe siècle à la fondation du prieuré Sainte-Honorine, en remplacement d'une collégiale du XIe siècle qui avait elle-même succédé à un ermitage mérovingien, ainsi que sur l'histoire de la famille fondatrice, les Malet de Graville, célèbre lignage de barons normands au temps des ducs.

L'ermitage du haut Moyen Âge (VIe-IXe siècles)

Les origines de l'église Sainte-Honorine sont vraisemblablement liées à une mission de saint Vigor, évêque de Bayeux au milieu du VIe siècle. Sa plus ancienne biographie, qui contient plusieurs traditions antérieures aux invasions normandes, attribue à cet évangélisateur natif de l'Artois la création de deux monastères sur la rive droite de l'estuaire[1].

L'une de ces fondations s'identifie probablement au site des grottes de Saint-Vigor d'Ymonville. C'est à ce lieu que semble faire allusion l'auteur de la Vie de saint Samson, abbé fondateur du monastère de *Pentale* à Saint-Samson de la Roque (Eure), lorsqu'il rapporte qu'après avoir chassé un énorme serpent d'une grotte située sous une falaise à l'entrée de la vallée de la Risle, il le força à traverser la Seine. La bête se serait alors réfugiée dans une cavité du coteau rocheux situé en face de *Pentale*. À l'instar de saint Samson, figure légendaire de la lutte contre le paganisme, Saint Vigor est présenté dans la tradition hagiographique comme un grand pourfendeur de dragons. Le fait que l'église du village voisin du site rupestre lui soit dédiée confirme les liens anciens de cette localité du Pays de Caux avec l'évêché de Bayeux. Il laisse également supposer qu'à l'ermitage de la falaise était associé un établissement annexe, monastique ou domanial, avec une possible dépendance à Saint-Jean d'Abbetot. Cette petite paroisse fut dotée au XIe siècle d'une église à crypte, ce qui est généralement l'indice de la présence de reliques, et il est possible que son saint patron ait été celui d'un saint Jean vénéré au diocèse de Bayeux à l'époque carolingienne.

En l'absence de textes pour la période mérovingienne, on ne peut être certain que le site de Graville corresponde à la seconde fondation mentionnée dans la Vie de saint Vigor. La configuration des lieux, une église construite à flanc de coteau avec un abri sous roche derrière le chevet, ainsi que les caractéristiques du « tombeau de sainte Honorine », grand sarcophage monolithe de la fin de l'Antiquité ou du début de l'époque mérovingienne, sont cependant les indices d'un établissement érémitique de haute époque. Comme à Saint-Vigor d'Ymonville, il semble s'être attaché à ce lieu une légende de fondation analogue à celle du site rupestre de *Pentale* : le coteau situé au-dessus de l'abri sous roche portait autrefois le nom de « Côte du dragon ». Enfin, deux éléments au moins militent en faveur d'un rattachement ancien de Graville à

---

[1] Pour les sources et références bibliographiques de cette partie, voir notre article sur les « Ermitages et monastères de la baie de Seine au haut Moyen Âge (VIe-Xe siècle) », *Cahiers Havrais de Recherche Historique*, n° 69-2011, p. 215-234.

l'évêché de Bayeux, d'une part la tradition relative à la dédicace de l'autel paroissial à saint Étienne, patron secondaire de la cathédrale Notre-Dame de Bayeux, d'autre part la présence à Graville, avant le début du Xe siècle, des reliques d'une sainte du Bessin, sainte Honorine.

La plus ancienne mention du culte de sainte Honorine se trouve dans un calendrier liturgique du VIIIe siècle où elle est dite avoir sa sépulture à *Colonica* au diocèse de Bayeux, localité non identifiée à ce jour. Le fait que l'on retrouve son corps un siècle plus tard à Graville s'explique sans doute par un transfert au temps des invasions normandes. Face à cette menace, les monastères de femmes des zones côtières de la Manche furent les premiers à fermer leurs portes et, le plus souvent, leurs domaines et leurs trésors de reliques furent confiés à l'évêché de leur diocèse. Si Graville était bien alors une dépendance de l'Église de Bayeux, il n'y a donc pas lieu de s'étonner que le corps de sainte Honorine y ait trouvé refuge. Depuis le début des raids nordiques en 841, les sites de la baie de Seine étaient particulièrement exposés, mais ce secteur bénéficia d'un répit de quelques années à partir de l'hiver 889-890, date à laquelle, après leur abandon du siège de Paris (887) et leur défaite à Montfaucon en Argonne (888), les Normands se replièrent vers l'ouest pour entreprendre le siège de la ville de Saint-Lô, clé du Cotentin. Les reliques de sainte Honorine ne furent probablement pas les seules à prendre alors le chemin inverse en direction de la basse Seine, provisoirement repassée sous le contrôle du nouveau roi Eudes (888-898), issu du lignage des Robertiens.

Dès 896, cependant, la menace nordique était réapparue avec l'arrivée, dans les eaux de la Seine, de cinq grands navires sous le commandement d'un chef viking auquel l'auteur des annales dites de Saint-Vaast donne le nom de *Hundeus*. Le jeune roi carolingien Charles le Simple, qu'Eudes avait relégué en Lotharingie, crut pouvoir le neutraliser en le faisant baptiser à Pâques 897, mais cela n'empêcha pas les Normands de la Seine de continuer leurs entreprises. En 898, ils menèrent des raids en direction du Vimeu et de la Bourgogne, puis, l'année suivante, vers l'Oise et la Meuse. C'est peut-être à la suite de ces événements que fut décidé un nouveau transfert des reliques de sainte Honorine, en direction cette fois-ci du bourg de Conflans au confluent de la Seine et de l'Oise, aujourd'hui Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines). Au XIIe siècle, un moine du prieuré de Conflans évoque cette translation dans son introduction à un recueil des miracles de sainte Honorine. Le départ de Graville, explique-t-il, fut motivé par une nouvelle incursion dévastatrice des Normands dans le secteur de la Seine sous le règne de Charles le Simple. L'auteur poursuit en indiquant que le reliquaire fut transporté à dos de cheval, ce qui suppose un voyage par la route plutôt

que par la voie fluviale. Un fait susceptible d'accréditer cette tradition est la dédicace à sainte Honorine d'une chapelle de Mélamare, au bord de la voie romaine de Harfleur à Lillebonne, cette dédicace pouvant perpétuer le souvenir d'une étape du convoi : avant de repartir, l'usage était de laisser un fragment du corps saint dans l'oratoire du lieu. Ensuite, les religieux auraient continué leur route en suivant la grande voie publique de Rouen à Paris, jusqu'à Pontoise (fig. 1).

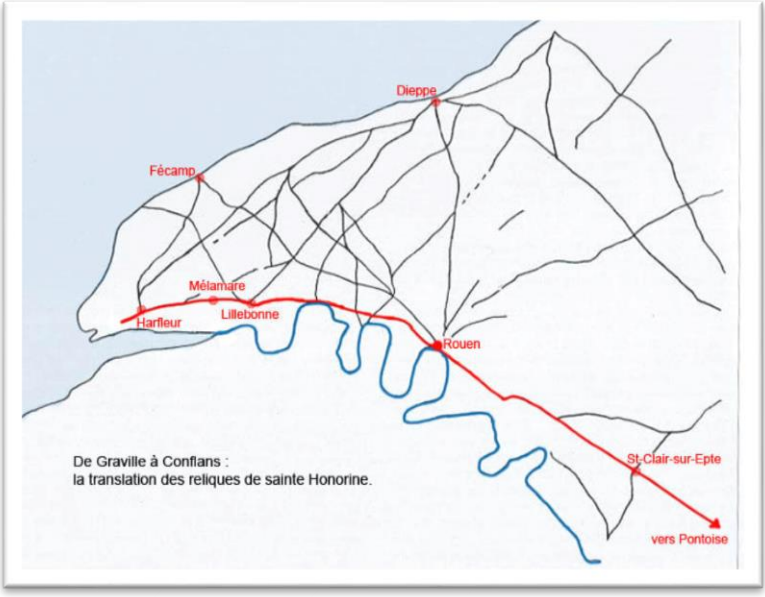

Fig. 1 : Itinéraire de la translation du corps de sainte Honorine à Conflans.

Une fois parties les reliques de sainte Honorine, il est difficile de savoir ce qu'il advint du domaine et de l'ermitage de Graville. Peut-être furent-ils assez tôt investis par l'un de ces groupes nordiques qui, dès la fin du IXe siècle, s'installèrent à demeure dans la zone fluviale du pays de Rouen, entre la mer et l'Andelle. Bon nombre de localités de ce secteur de la vallée de la Seine, comme Honfleur, Fiquefleur, Grestain, Harfleur ou Sanvic, perdirent à ce moment leur dénomination primitive pour recevoir un nouveau nom de type scandinave. Quoi qu'il en soit, l'absence de revendication connue des évêques de Bayeux sur Graville laisse supposer que le site avait définitivement changé de main au XIe siècle.

Les Malet, seigneurs de Graville (XIe-XIIe siècles)

La plus ancienne mention de la présence des Malet dans le secteur de Graville se trouve dans un acte de 1066-1078 de l'abbaye Saint-Pierre de Préaux, près de Pont-Audemer, rapportant la donation par Guillaume *Maleth* d'une saline à Harfleur[2]. On peut penser que la famille était alors installée depuis assez longtemps sur cette terre. Le fief de Graville avait la plus grande partie de ses dépendances autour de Montivilliers et du bassin de la Lézarde, siège d'une baronnie que la puissante famille des Giffard, seigneurs de Bolbec et de Longueville-sur-Scie, avait créée dès le deuxième tiers du XIe siècle aux dépens de l'abbaye de Fécamp (fig.2). Comme en témoigne l'acte en faveur de l'abbaye de Préaux, il s'attachait à ces terres un certain nombre de services, et notamment des services de garde aux châteaux des Malet.

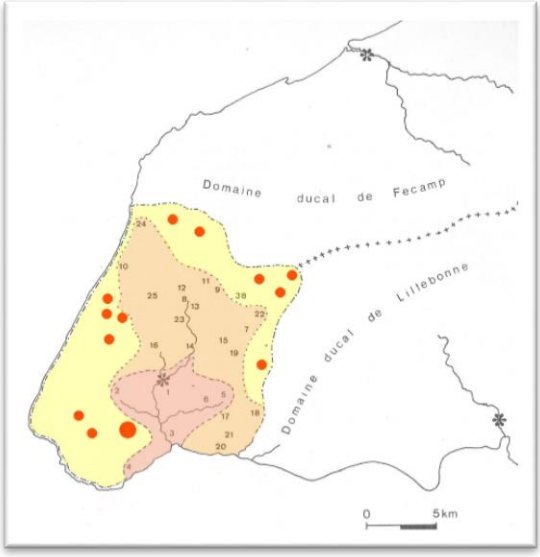

Fig. 2 : Carte féodale de la pointe de Caux au temps des ducs : les fiefs de Montivilliers et de Graville.

---

[2] Dominique Rouet, *Le cartulaire de l'abbaye bénédictine de Saint-Pierre-de-Préaux (1034-1227)*, Paris, CTHS, 2005, p. 175-176, A189.

Il est difficile de se faire une idée précise de l'aspect du château de Graville au temps des ducs. Plusieurs plans anciens montrent au bas de la rue qui monte au prieuré une vaste motte ovalaire, avec au nord et à l'est une parcelle en arc de cercle évoquant le tracé d'une enceinte annexe, ou « basse-cour » (fig.3).

Fig. 3 : Extrait d'un plan de Graville, avec la motte de l'ancien château des Malet (Musée de Graville, XIXe siècle)

Autour de la motte, les fossés à fond de cuve étaient encore partiellement remplis d'eau au début du XIXe siècle. La difficulté de proposer une restitution de l'état du XIe siècle réside dans les importantes transformations effectuées à la fin du Moyen Âge. Sur une gravure publiée au XVIIIe siècle par le comte de Caylus, un grand mur s'élève contre le flanc de la motte. Lors de la destruction de celle-ci, en 1869, Albert Naëf constata que ce mur se poursuivait sur tout le périmètre de la butte et dessinait une enceinte quadrangulaire, avec de puissants « contreforts triangulaires » faisant saillie sur les fossés. Il y avait une tour ronde à chaque angle et, s'il faut accorder foi à un dessin très schématique du XVIIe siècle publié par Alphonse Martin, une grosse

tour ronde au centre[3]. La tour que l'on voit en élévation sur la gravure du comte de Caylus, au sommet de la butte, est en revanche de plan carré, mais l'on ne saurait dire s'il s'agit du même bâtiment. Quoi qu'il en soit, il est clair que le tertre primitif avait été profondément remodelé. Ces transformations furent peut-être analogues à celles dont on voit encore les traces dans la partie centrale du château de Montfort-sur-Risle (Eure), où l'enceinte de terre et de bois primitive fut entourée au XIIIe siècle d'un quadrilatère de murs garni de tours ; auparavant, un grand donjon de pierre avait été construit au cœur de la fortification du XIe siècle.

Le seul vestige « féodal » rappelant aujourd'hui le souvenir des Malet à Graville est la motte encore partiellement visible dans le quartier d'Aplemont, sur le rebord du plateau (rue Pablo-Néruda). Haut de trois à quatre mètres, ce tertre artificiel d'une trentaine de mètres de diamètre était autrefois, d'après la description laissée par Emmanuel Gaillard en 1832, séparé du plateau par un fossé et surmonté d'une levée de terre en arc-de-cercle tournée vers le nord[4]. Un dispositif semblable s'observe au sommet de la motte de Rocquefort (canton de Fauville-en-Caux). La fonction de ce type d'ouvrage était de porter une tour d'observation en bois, ce que pourrait rappeler le nom de « Vieille-Tour » parfois donné à la motte ; il est cependant peu probable que cette dénomination, si elle est ancienne, se soit attachée à autre chose qu'à une tour de pierre. La situation de l'ouvrage, sur une corniche offrant une vue imprenable sur toute la baie de Seine, élargissait considérablement l'horizon de commandement du château, et elle permettait en même temps une surveillance du chemin reliant Saint-Denis-Chef-de-Caux aux hauteurs de Graville. Ajoutons que la motte se trouvait à l'entrée de la « forêt des Hallates », possession des Malet depuis au moins le XIIe siècle.

Le lignage des Malet sort de l'obscurité en 1066, grâce au récit que Guillaume de Poitiers, chapelain de Guillaume le Conquérant, nous a laissé de la bataille d'Hastings. Lorsque, à l'issue des combats, on parvint à identifier le corps de Harold parmi la multitude de cadavres gisant sur le sol, l'auteur affirme qu'il fut porté au camp du duc et que ce dernier « confia à Guillaume, surnommé Malet, le soin de l'ensevelir »[5].

---

[3] Alphonse MARTIN, « Graville ancien et moderne », *Recueil des publications de la Société havraise d'études diverses*, 1913, tiré-à-part : « Plan du Havre et de la plaine comprise entre la côte d'Ingouville et la Seine » (hors texte).

[4] *Procès-verbaux de la Commission départementale des antiquités de la Seine-Inférieure*, t. 1, p. 186.

[5] Guillaume de Poitiers, *Histoire de Guillaume le Conquérant*, éd. Raymonde Foreville, Paris, Les Belles Lettres, 1952, p. 204-205.

Écrit vers 1074, ce récit est légèrement différent de celui que Guy d'Amiens avait publié quelques années plus tôt dans son *Carmen de Hastingae proelio*[6]. Alors que Guillaume de Poitiers n'indique ni le lieu d'inhumation de Harold ni la nature de sa tombe, Guy précise que l'endroit choisi fut une hauteur rocheuse au bord de la mer et que le corps fut enterré sous un amoncellement de pierres. Quant à celui qui fut désigné pour accomplir cette tâche, il ne donne pas son nom mais il affirme qu'il était d'origine « à moitié normande, à moitié anglaise ». Qu'en penser ? On admet généralement que Guillaume de Poitiers connaissait le poème de Guy d'Amiens et qu'il s'en servit assez largement pour la composition de son propre récit, mais en y apportant un certain nombre de corrections et d'additions personnelles. En l'occurrence, il est possible qu'il ait eu un doute sur la véracité de l'étrange histoire du tumulus en haut de la falaise, mais que, par d'autres sources, il ait entendu parler d'une ascendance en partie anglaise de Guillaume Malet. Compte tenu de la situation géographique de Graville, l'hypothèse d'une alliance des seigneurs du lieu avec un lignage anglo-saxon avant 1066 est parfaitement envisageable. Il serait cependant assez vain de chercher à en savoir davantage : aucune des tentatives des généalogistes pour rattacher la famille normande à celle de Harold Godwinson n'a abouti à un résultat convaincant[7].

Au cours des trois années qui suivirent son couronnement à Londres le 25 décembre 1066, Guillaume le Conquérant dut mener plusieurs campagnes contre les foyers de rébellion encore très actifs du nord-est de l'Angleterre. À l'été ou l'automne 1068, il monta vers York où il construisit un puissant château de terre et de bois, la Clifford Tower, au sud de l'enceinte urbaine (fig.4). La fortification fut d'abord confiée à la garde de Robert fils Richard, mais celui-ci fut tué en février 1069 et c'est Guillaume Malet, nommé peu de temps auparavant shériff du Yorshire, qui le remplaça à ce poste particulièrement exposé. La première alerte fut l'arrivée devant York d'Eadgar Aetheling avec une large force de Northumbriens. Guillaume Malet fut contraint de demander l'aide de Guillaume le Conquérant. Le roi accourut, fit de nombreux morts et prisonniers parmi les rebelles et resta une semaine à York, le temps de donner les directives pour la construction d'un second château, Baile Hill, dont l'achèvement fut confié à Guillaume fils d'Osbern, sire de Hereford.

---

[6] *The* Carmen de Hastingae Proelio *of Guy Bishop of Amiens*, éd. Frank Barlow, Clarendon Press, Oxford, 1999, p. 34, v. 583-592.

[7] Cyril Hart, « William Malet and his Family », *Anglo-Norman Studies*, XIX, 1996, p. 123-165.

Fig. 4 : La motte de la Tour Clifford à York.

À l'automne 1069, une flotte danoise de 240 navires apparut à l'embouchure de la Humber. Guillaume le Conquérant proposa de le secourir une nouvelle fois, mais Guillaume Malet refusa en disant qu'il était capable de tenir un an. C'était bien optimiste de sa part. Il mit le feu aux maisons afin d'empêcher les Danois d'en utiliser les matériaux pour combler les fossés, mais l'incendie se propagea et détruisit toute la ville, y compris la cathédrale. La garnison fut assiégée, il y eut un nombre considérable de morts chez les Normands et Guillaume Malet, sa femme et ses deux enfants, tous quatre capturés comme otages, furent parmi les rares à avoir la vie sauve. À l'annonce de ces événements, Guillaume fonça sur York, reprit possession de la ville et se livra à une répression féroce à travers tout le pays. Libéré à la suite d'un accord avec les Danois, Guillaume Malet ne fut pas maintenu à son poste dans le Yorkshire, mais il fut nommé sheriff du comté du Suffolk, qui devint à partir des années 1070-1080 un des centres de l'immense patrimoine des Malet en Angleterre.

À l'époque de la rédaction du *Domesday Book*, grand livre du recensement fiscal ordonné par le Guillaume le Conquérant en 1086, Robert Malet, fils aîné et héritier de Guillaume (†1071), ne détenait pas moins de 511 propriétés en East Anglia, dont plus de 56 églises. Au cœur des terres du Suffolk dont Robert hérita à la mort de son père, il y avait le riche domaine d'Eye à une trentaine de kilomètres de la côte, avec un grand parc à cerfs. Les Malet y construisirent un château et ils y fondèrent un bourg

avec un marché hebdomadaire. Ce dernier fit vite concurrence au marché de la ville voisine d'Hoxne, propriété des évêques d'East Anglia ; bien que plus ancienne, celle-ci commença à décliner et finit par perdre son statut de principale ville du pays. C'est également Eye que Robert Malet choisit pour y fonder un prieuré, un des premiers créés par les Normands en Angleterre ; placé sous le patronage de saint Pierre, il fut largement doté et rattaché à l'abbaye Notre-Dame de Bernay. Cela suppose des liaisons régulières avec la Haute-Normandie, qui devaient se faire par Dumwich, port le plus proche d'Eye, sur la Mer du Nord. Sous le contrôle des Malet, qui en possédaient la plus grande partie, il était sur le point de supplanter celui d'Ipswich comme principal port de la côte du Suffolk.

La collégiale Sainte-Honorine (XIe-XIIe siècles)

Entre la fin du Xe et le début du XIIe siècle, le duché de Normandie compta près d'une trentaine d'établissements de clercs séculiers. La plupart de ces collèges de chanoines furent fondés par de grandes familles de barons auprès de leur résidence principale, manoir familial ou château. À la différence des moines bénédictins, qui vivaient cloîtrés, les chanoines bénéficiaient d'une certaine liberté de mouvement. Chacun d'entre eux disposait d'un fond de ressources propre, la prébende, et d'une maison particulière où il était libre de se retirer en dehors des heures communes réglées par les offices. Rarement très nombreux — pas plus d'une douzaine le plus souvent — ces clercs étaient au service de leurs patrons laïques. Leur fonction première était de prier pour le repos des âmes des défunts, mais ils assumaient aussi souvent auprès des membres de la famille les rôles de chapelains, de secrétaires, de précepteurs ou de médecins.

Après avoir occupé une place de premier plan dans la vie religieuse du duché, les collégiales furent presque toutes supprimées avant la fin du XIIe siècle, pour être converties en prieurés ou remplacées par des établissements réguliers. Elles n'ont, pour cette raison, laissé que très peu d'archives. À Graville, le plus ancien acte conservé est une charte des environs de 1200, postérieure d'un certain nombre d'années à la transformation du lieu en établissement de chanoines augustins. La seule allusion au collège de clercs primitif se trouve dans un document de la première moitié du XIIe siècle, le récit de la translation des reliques de sainte Honorine à Conflans : au prix d'un anachronisme sans doute involontaire, l'épisode étant censé se dérouler sous le règne de Charles le Simple (893-922), l'auteur évoque la présence de *clerici* à Graville.

L'ampleur et la qualité des parties romanes de l'église de Graville compensent fort heureusement ce silence des textes : manifestement, un édifice d'importance majeure a remplacé, vers le dernier quart du XIe siècle, l'oratoire primitif du haut Moyen Âge.

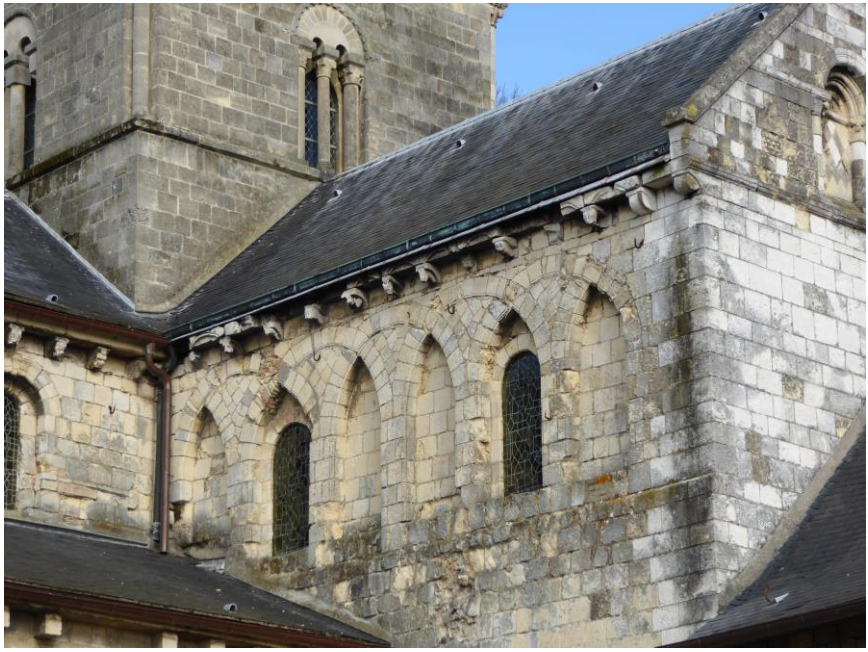

Fig. 5 : Décor d'arcatures entrecroisées du croisillon sud du transept.

Sans entrer dans le détail de ses dispositions architecturales, auxquelles ont été déjà consacrées de nombreuses publications, observons tout d'abord que ses proportions et son plan d'ensemble sont assez proches de ceux de la collégiale de Gournay-en-Bray, construite au début du XIIe siècle : une nef à collatéraux de six travées, des chapelles à absidioles orientées aux extrémités des bras de transept, un chœur à collatéraux, une façade occidentale à deux tours. Seule différence notable, les deux tours sont intégrées à la première travée de la nef à Gournay, alors qu'elles forment un avant-corps à Graville, avec un niveau inférieur voûté comme une crypte. Cette différence correspond à l'évolution générale des corps de façade entre la seconde moitié du XIe siècle et le début du XIIe siècle, même si la présence d'un étage inférieur voûté à Graville n'est nullement un trait archaïque, ce dispositif résultant de la simple

nécessité de racheter la pente du terrain. À l'intérieur, les dispositions générales de l'édifice roman sont bien conservées, à l'exception du chœur et de ses collatéraux, entièrement refaits au XIIIe siècle. La nef présente une alternance de piles faibles et de piles fortes comme à Jumièges, les bras du transept sont relativement longs et une tour-lanterne classique, sur plan carré, s'élève au-dessus de la croisée. Selon l'usage en Normandie, la nef était couverte d'un simple plafond de bois, mais alors que les collatéraux de Jumièges sont voûtés, ceux de Graville ne laissent voir qu'une couverture de charpente.

La principale originalité de l'église romane de Graville réside dans son décor architectural. À L'extérieur, la partie haute des murs du transept s'orne de grandes arcatures plates entrecroisées, dispositif relativement peu fréquent dans le duché ; on a évoqué, en l'occurrence, de possibles modèles anglais (fig.5). À cela s'ajoute, au sommet du pignon nord du transept, une longue frise de décors sculptés en méplat, présentant une grande variété de motifs géométriques, végétaux et animaliers (fig.6).

Fig. 6 : Frise sculptée du pignon nord du transept.

Elle est sans autre exemple dans la vallée de la Seine, mais on trouve des frises identiques dans maintes églises du Bessin, où, comme à Graville, elles ornent souvent les pignons des transepts, associées à des blocs sculptés dispersés sans ordre apparent.

Cette similitude, particulièrement frappante lorsque l'on compare le transept de Graville à celui de Secqueville-en-Bessin par exemple, est aisément explicable. La pierre utilisée pour les appareils et les décors sculptés de la collégiale est une variété de pierre de Caen, matériau très apprécié des bâtisseurs romans. Extraite des carrières de la plaine de Caen et du Bessin, elle fut exploitée et commercialisée à grande échelle aux XIe et XIIe siècle. Les livraisons à longue distance se faisaient par la voie maritime, les éléments de décors étant le plus souvent façonnés à proximité des carrières et arrivant tout taillés sur le chantier, prêts à être posés. Cela n'explique pas seulement la présence, sur le parement intérieur du bras nord du transept, de plusieurs pierres sculptées de motifs géométriques (fig.7).

Fig. 7 : Mur oriental du bras nord du transept, pierres d'appareil à décors géométriques.

Dans la nef, le riche décor de l'arc triomphal puise aux mêmes sources et Maylis Baylé a montré que l'importante série de chapiteaux à collerettes de feuilles lisses du côté nord s'apparente étroitement aux productions caennaises des années 1070-1080[8].

[8] Maylis Baylé, « Aspects de la sculpture romane autour de 1100 : à propos de Graville Sainte-Honorine », *Annales de Normandie*, juin 1979, p. 157-178.

Pour une raison que l'on ne s'explique pas encore très bien, alors que les deux côtés de la nef ont dû être construits à peu près en même temps, les chapiteaux de l'arcade méridionale sont d'un type très différent. Au lieu d'un décor végétal simplifié, bon nombre d'entre eux s'ornent en effet d'animaux fantastiques et de scènes à personnages. L'interprétation de ces dernières est souvent assez problématique, les décors originels ayant été abusivement retravaillés, voire complètement refaits, par les restaurateurs du XIXe siècle. Parmi les scènes que leur comparaison avec les dessins antérieurs à cette campagne de restauration permet néanmoins de reconnaître comme authentiques, plusieurs fournissent la matière à des observations iconographiques particulièrement intéressantes. Limitons-nous ici à quelques brèves remarques.

Le décor d'un chapiteau s'organise autour d'un étrange personnage à tête d'oiseau, souvent décrit comme brandissant un sabre. Un examen attentif montre qu'il s'agit en réalité d'une femme écartant des deux mains les longues tresses de sa chevelure. C'est la créature sensuelle et tentatrice, allégorie du péché de la luxure (Fig.8).

Fig. 8 : Femmes aux longues tresses.

Le même thème est illustré de manière un peu différente sur un autre chapiteau montrant côte à côte une femme et un quadrupède à corps de chien, avec une tête commune servant de crochet d'angle et une coiffure à deux longues tresses soulevées d'un geste de la main ; c'est sans doute à la suite d'une maladresse de restauration que le bras droit de la femme a été séparé du corps (Fig.9).

Fig. 9 : Femmes aux longues tresses.

Un troisième chapiteau montre à gauche un personnage à cornes de bouc, avec une peau de bête sur le dos et une hache ou un marteau dans les mains. Ces attributs évoquent une possible représentation du dieu Thor, divinité scandinave que l'on a cru aussi reconnaître sur un chapiteau de Saint-Georges de Boscherville où un personnage barbu, aux jambes grêles et croisées, brandit un marteau devant un dragon. Sur l'autre face du chapiteau, deux hommes se battent en duel. Celui de droite semble faire voler l'épée que son adversaire vient de dégainer (Fig.10). Sur un quatrième chapiteau, deux cavaliers, la main sur la bride, semblent galoper l'un vers l'autre ; celui de gauche brandit son épée. Au-dessous, une biche et un cerf paissent tranquillement. Serait-ce une allusion à l'un de ces parcs à cerfs qu'affectionnait Robert Malet, seigneur d'Eye et de Graville dans les années 1080 ? (Fig.11).

Fig. 10 : Personnage au marteau et combat singulier. Fig. 11 : Deux cavaliers, une biche et un cerf.

À côté de ces scènes profanes, le décor de trois autres chapiteaux relève davantage, semble-t-il de l'iconographie des saints. L'un d'eux, à la composition particulièrement riche, évoque peut-être deux épisodes de la légende de saint Martin. En bas à gauche, un groupe de trois hommes tire sur une corde pour renverser une statue d'idole. Cette statue a une grosse tête ronde et ses bras sont légèrement écartés ; elle est en train de basculer. En haut à gauche, deux hommes se tiennent debout de part et d'autre d'un objet étroit et allongé, avec une pointe dressée en l'air. La composition évoque celle des représentations les plus anciennes du Partage du manteau : le saint évêque de Tours y est à pied et non à cheval comme dans ses représentations ultérieures, le morceau de vêtement pend entre les deux hommes et l'on voit l'épée dans la main de Martin. À l'appui de cette interprétation, on notera que l'homme de droite met la main à sa ceinture et semble avoir le bas du corps en partie dénudé (Fig.12). Le deuxième chapiteau de ce groupe montre deux hommes décapités qui portent chacun leur tête à bout de bras. Au-dessous de ces « céphalophores », il y a comme une surface ondulée et, à la base, une ligne transversale fortement marquée en dents-de-scie. Ce pourrait être une évocation des eaux de la Seine où, selon une version normande de la passion de saint Denis, la tête du saint martyr aurait été jetée, avant de finir par s'échouer sur la grève de Chef-de-Caux (Fig.13).

Fig. 12 : Le Bris des idoles et le partage du manteau.

Fig. 13 : Deux personnages céphalophores.

Le troisième chapiteau, au style nettement plus sophistiqué que les précédents, contient peut-être la représentation la plus ancienne de la sainte patronne de l'église de Graville, figurée en martyre : une femme voilée, qu'un homme saisit par le cou et semble sur le point de frapper avec des verges (Fig.14).

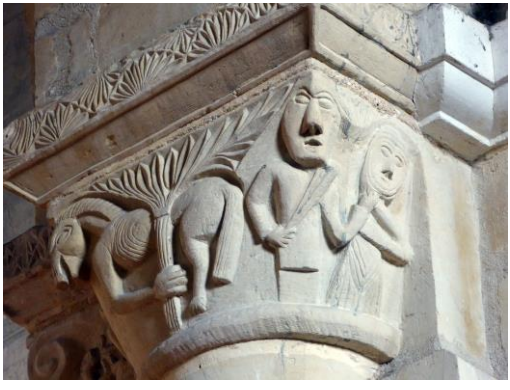

Fig. 14 : Sainte Honorine et son bourreau ?

Cette dernière observation fait regretter l'absence d'informations sur le pèlerinage local de sainte Honorine au temps des ducs. Dans le recueil des miracles de Conflans, rédigé au XIIe siècle, l'auteur rapporte qu'à Graville, une riche dame du pays fit fouiller le sarcophage où, selon la tradition, le corps de sainte Honorine avait reposé avant son transfert à Conflans. En passant un bâton par un trou percé au niveau de la tête, un chevalier réussit à ramener une vertèbre et un peu du sang de la martyre[9]. La découverte de ces fragments ne compensait que très partiellement la perte du corps saint au temps des invasions normandes, mais on peut penser que la fondation de la collégiale et l'intégration du sarcophage à la nouvelle église s'accompagnèrent d'une relance du culte de sainte Honorine à Graville. Non sans succès : au XIIIe siècle, la foule des pèlerins étaient si nombreuse autour du reliquaire qu'il fallut construire une clôture pour la maintenir à l'écart du chœur des religieux.

Jacques LE MAHO

---

[9] *De translatione sanctae Honorinae virginis et martyris*, éd. Mabillon, *Acta Sanctorum Ordinis Sancti Benedicti*, t. IV, part. II, p. 536-38.